Supplier Code of Conduct

Verhaltenskodex für Lieferanten

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

供应商 行为准则

02/2023

PÖPPELMANN

F0514/2023-02-28 (FR)

Table des matières

Nous le faisons. Mieux. **3**

Nous créons de la valeur ajoutée pour nos clients 4

Nous réussissons grâce à nos collaborateurs. 5

Nous construisons activement notre avenir avec créativité et innovation 7

Nous obtenons durablement d'exceptionnels résultats 8

Règles générales **10**

Champ d'application 10

Respect du droit et des règles éthiques 10

Secrets commerciaux et informations confidentielles 10

Divulgation de la politique d'information 10

Protection des données et sécurité informatique 11

Responsabilité financière et intégrité 11

Protection de la propriété d'entreprise et de la propriété intellectuelle 11

Politiques globales **12**

Règle de base 12

Travail des enfants 12

Travail forcé 12

Rémunération appropriée 12

Liberté d'organisation syndicale et convention collective 12

Horaires de travail 12

Santé et sécurité au travail 12

Principes éthiques et sociaux **13**

Non-discrimination 13

Droits de l'homme, lutte contre la discrimination et renforcement des droits des femmes 13

Politique de diversité, d'équité et d'inclusion 13

Droits des minorités et des peuples indigènes 13

Harcèlement 13

Liberté d'expression 14

Vie privée 14

Protection durable de l'environnement et du climat **15**

Biodiversité, utilisation des sols, émissions sonores 15

Protection des animaux et refus de l'expérimentation animale 15

Les lois antitrusts et sur la concurrence **16**

Prévention des pots-de-vin, de l'extorsion et de la corruption **16**

Lutte contre les conflits d'intérêt **16**

Contrôles des exportations et sanctions économiques **16**

Plagiats **16**

Respect des normes par nos fournisseurs et fournisseurs de rang 1 **16**

Alerte professionnelle et protection contre les représailles **17**

Respect du code de conduite **17**

Nous le faisons. Mieux.

C’est notre exigence dans tout ce que nous faisons. Cette exigence et nos quatre principes constituent notre politique d’entreprise. Chez Pöppelmann, nous nous engageons à respecter cette politique d’entreprise dans notre orientation et nos actions quotidiennes. Les quatre principes sont détaillés dans les pages suivantes et sont les suivants :



Nous créons de la valeur ajoutée pour nos clients.

Nous sommes un partenaire fiable pour nos clients.

Nos produits et services sont écologiquement responsables et sont conçus dans un souci de protection durable de l‘environnement.

Ce dont nous avons convenu, nous le respectons.

Nous respectons les dispositions légales, les exigences des normes et nos engagements volontaires.

Nous informons les parties intéressées de nos activités de manière ouverte et transparente.



Nous réussissons grâce à nos collaborateurs.

Nous veillons à la santé des collaborateurs et à la sécurité des postes de travail.

Nous définissions les tâches, les compétences et les responsabilités de chaque collaborateur.

Nous misons sur le développement et la formation continue de nos collaborateurs.

Nous dirigeons de manière claire et respectueuse et encourageons la responsabilité personnelle.

Nous prenons des décisions compréhensibles.

Nous fournissons des informations complètes et encourageons un dialogue ouvert.



Nous construisons activement notre avenir avec créativité et innovation.

Nous connaissons les tendances et les sujets d‘avenir qui nous concernent et nous nous les approprions de manière active.

Nous faisons face aux changements et tenons compte des risques et des opportunités.

Nous encourageons la créativité, les propositions et les idées.

Nous sommes résolument acteur de la digitalisation et de la neutralité climatique.



Nous obtenons durablement d‘exceptionnels résultats.

Nous améliorons en permanence notre système de gestion et nos processus et mettons à disposition les ressources nécessaires.

Nous minimisons notre impact sur le climat, préservons les ressources et nous mettons en place les mesures pour ne pas polluer l'environnement.

Nous réussissons sur le plan économique, ce qui nous permet d'être indépendants et de faire face à l'avenir.

Nous mesurons nos actions au travers de résultats et les gérons à l'aide d'indicateurs clairs.



Nous créons de la valeur ajoutée pour nos clients.

Nous sommes un partenaire fiable pour nos clients.

- Nous sommes une entreprise familiale de plus de 65 ans d'expérience dans la transformation des matières plastiques.
- Nous visons une relation à long terme avec nos clients et fournisseurs
- Fiable signifie pour nous 100 % OK : livrer la marchandise conformément aux spécifications convenues, dans la quantité convenue et au moment convenu.
- Les informations et les données des clients sont traitées de manière confidentielle

Nos produits et services sont écologiquement responsables et sont conçus dans un souci de protection de l'environnement et de prévention.

- Grâce à l'utilisation de matières PCR et PIR et de process de production modernes, comme le process d'injection par moussage de thermoplastiques (TFIM) par exemple le MuCell, nous réduisons l'utilisation de matières et préservons les ressources.
- L'utilisation de matières recyclées, PCR et PIR réduit l'empreinte carbone de nos produits.
- Dès la conception d'un produit, nous tenons compte de son recyclage après utilisation.
- Utilisation de broyeurs de carottes. Utilisation de moules à canaux chauds lorsque cela est possible
- Des process adaptés permettent de minimiser les défauts des produits, de réduire les rebuts et donc de préserver les ressources.
- Nous veillons à la durabilité et à l'efficacité énergétique lors de la production et de l'achat de produits et de services.
- À l'avenir, nous voulons produire sans impact sur le climat, par exemple en produisant notre propre électricité.
- Nous misons sur des bâtiments durables, par exemple des toitures vertes, le photovoltaïque, l'utilisation de l'eau de pluie, etc.

Ce dont nous convenons, nous le respectons.

- Nous respectons notre parole, qu'il s'agisse d'accords oraux ou écrits.
- Nous respectons les exigences convenues avec le client, telles que les accords sur la qualité, les accords de contrôle, les spécifications, les dessins, etc.
- Tous les employés de l'entreprise respectent les lois en vigueur (par exemple le code pénal, le code du commerce, les lois et réglementations relatives à la protection des données) et les dispositions contractuelles.

Nous respectons les dispositions légales, les exigences des normes et nos engagements volontaires.

- Nous avons défini le code de conduite pour nos collaborateurs et fournisseurs
- Le respect des exigences du système de gestion est pour nous déterminant dans notre travail quotidien.
- Nous nous engageons à fabriquer des produits sûrs et conformes à la législation.
- Nous respectons nos engagements et, en particulier, les exigences légales en vigueur.
- Nous respectons les obligations légales et autres exigences en matière de protection du travail et de la santé.
- Notre système de sécurité de l'information favorise la conformité aux lois et aux réglementations, garantissant ainsi la disponibilité, la confidentialité et l'intégrité des informations.

Nous informons les parties intéressées de nos activités de manière ouverte et transparente.

- Nous informons nos partenaires intéressées sur des sujets pertinents en utilisant différents médias.
 - Code de conduite = page d'accueil
 - Politique d'entreprise = page d'accueil du site internet, Q.wiki, CAQ.net

- Réseaux sociaux = LinkedIn, Facebook, Pöppelmann TV (YouTube), Yammer, Instagram
- Rapport durable = page d'accueil du site internet, PPInside
- Magazine d'entreprise "PPInsidePrint
- Dépliants publicitaires
- PPX - table ronde

• En cas de non-respect de la sécurité alimentaire, les autorités compétentes sont informées.

• Nous informons régulièrement les partenaires intéressés, le voisinage et le grand public de nos activités en matière de protection de l'environnement - déclaration environnementale sur le site Internet et PPinside

• Grâce à nos actions pour la sécurité de l'information, nous évitons de nuire à la réputation et à l'image de l'entreprise.



Nous réussissons grâce à nos collaborateurs.

Nous veillons à la santé des collaborateurs et à la sécurité des postes de travail.

• Nous accordons une grande importance au maintien de la santé de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous les soutenons par des actions variées comme par ex : Promotion de la santé par Hansefit, prévention de la santé par la médecine d'entreprise, Business Bike, gymnastique de compensation, remèdes homéopathiques de notre "Apotheke Gottes", conseil aux collaborateurs Talingo EAP, formation à la sécurité routière, aménagement ergonomique du poste de travail, lunettes pour le travail sur écran, PPMenu, salades bar, etc.

• Nous garantissons un environnement de travail sûr à nos collaborateurs grâce à des descriptions de processus vérifiées/validées et à une approche basée sur les risques.

• La sécurité au travail et la santé sont une priorité absolue. Nous veillons à ce que les conditions de travail excluent tout risque pour la santé et garantissent la plus grande sécurité possible pour nos employés. Nous identifions les dangers afin d'éviter tout effet négatif sur la santé de nos employés.

• Les presqu'accident sont signalés et, sur cette base, des mesures sont prises pour éliminer les risques.

• La sécurité de l'information préserve les droits de la personne et les secrets d'entreprise.

Nous avons défini les tâches, les compétences et les responsabilités de chaque collaborateur.

• Les compétences et les responsabilités des collaborateurs sont gérées et attribuées à l'aide d'organigrammes, de descriptions de postes et de descriptions de process.

• Chaque collaborateur est responsable de la qualité. Des entretiens d'évaluation sont régulièrement organisés afin de motiver les collaborateurs et de promouvoir la conscience de la qualité et de l'environnement.

• Nous menons un dialogue ouvert avec nos collaborateurs pour une compréhension commune des thèmes de la sécurité au travail et de la santé. La consultation et la participation des collaborateurs sont très importantes pour nous. C'est pourquoi le comité d'entreprise est étroitement impliqué.

• Des chargés de mission sont désignés pour différents thèmes et soutiennent les cadres et les collaborateurs dans leur domaine de spécialité.

• Tous les collaborateurs et la direction de l'entreprise sont conscients de leur responsabilité dans l'utilisation de l'informatique et soutiennent de leur mieux la stratégie de sécurité.

Nous misons sur le développement et la formation continue de nos collaborateurs.

• La formation continue des collaborateurs est un élément important pour le maintien et l'acquisition de nouvelles compétences. La responsabilité de disposer des compétences nécessaires sur le lieu de travail incombe au collaborateur et à son manager. Ainsi, différentes activités sont menées pour toute l'entreprise.

• Pöppelmann offre un certain nombre de possibilités pour l'évolution de ses employés. Il s'agit par exemple de la participation à des séminaires et des cours internes et externes, du développement interne des cadres, de la participation aux frais de formation professionnelle continue, ainsi que de l'académie PPA, dans laquelle on trouve une série d'offres d'apprentissage numériques, mais aussi quelques séminaires internes à Pöppelmann.

• Qualification et formation continue dans des cours reconnus sur la gestion de la qualité, par ex : Formation de responsable qualité, qualification générale et spécifique à la division, comme par exemple auditeur VDA, auditeur de système BRC et GMP, techniques de résolution de problèmes (5-pourquoi, 8-D, analyse Ishikawa).

• Qualification et formation continue dans des cours reconnus. Formation continue en tant que spécialiste de la sécurité au travail.

• Une formation continue à la sécurité de l'information constitue la base des mesures de sensibilisation régulières.

Nous dirigeons de manière claire et respectueuse et encourageons la responsabilité personnelle.

• Les cadres participent au programme de formation des cadres. Entretiens annuels avec les collaborateurs

• Respect du code de conduite

Nous prenons des décisions compréhensibles.

• Les décisions sont prises sur la base de chiffres, de données et de faits. Le cas échéant, la communication au sein de l'entreprise se fait par le biais de nos plateformes d'information, telles que l'intranet PPinside, les réunions d'information PPX, les réunions d'atelier, les affiches, etc.

• Les décisions sont prises et documentées sur la base des spécifications de produits et des normes convenues, en tenant compte de l'approche basée sur les risques.

• La sécurité de l'information est traitée, assurée et communiquée aux collaborateurs au sein d'une équipe ISMS travaillant en continu.

Nous fournissons des informations complètes et encourageons un dialogue ouvert.

• Les informations pertinentes sur l'entreprise sont régulièrement échangées, tant au sein de l'entreprise qu'avec les personnes externes intéressées. Nous communiquons grâce à :

• des réunions d'information PPX

• des réunions d'équipe

• des supports de communication internes "PPinside" et "PPinsidePrint ".

• les meetings minutes

• les tableaux d'affichage

• les systèmes de gestion Q.wiki, CAQ.net

• Les événements qualité pertinents, les résultats des audits et des certifications, les réclamations et les évaluations de nos clients font l'objet de rapports.

• Nous menons un dialogue ouvert avec nos employés pour une compréhension commune des questions d'environnement, de sécurité au travail et de santé. La consultation et la participation des travailleurs sont très importantes pour nous.

• Nous informons régulièrement sur les projets et les activités dans le domaine de la sécurité de l'information.

• Nous visons une relation à long terme avec nos clients et fournisseurs

• Fiable signifie pour nous 100 % OK : livrer la marchandise conformément aux spécifications convenues, dans la quantité convenue et au moment convenu.

• Les informations et les données des clients sont traitées de manière confidentielle

Nos produits et services sont écologiquement responsables et sont conçus dans un souci de protection de l'environnement et de prévoyance.

• Grâce à l'utilisation de matières PCR et PIR et de process de production modernes, comme le process d'injection par moussage de thermoplastiques (TFIM) par exemple le MuCell, nous réduisons l'utilisation de matières et préservons les ressources.

• L'utilisation de matières recyclées, PCR et PIR réduit l'empreinte carbone de nos produits.

• Dès la conception d'un produit, nous tenons compte de son recyclage après utilisation.

• Nous utilisons des broyeurs de carottes et des moules à canaux chauds lorsque cela est possible

• Des process compétents permettent de minimiser les défauts des produits, de réduire les rebuts et donc de préserver les ressources.

• Nous veillons à la durabilité et à l'efficacité énergétique lors de la production et de l'achat de produits et de services.

• À l'avenir, nous voulons produire sans impact sur le climat, par exemple en produisant notre propre électricité.

• Nous misons sur des bâtiments durables, par exemple toitures vertes, photovoltaïque, utilisation de l'eau de pluie, etc.

Ce dont nous convenons, nous le respectons.

• Nous respectons notre parole, qu'il s'agisse d'accords oraux ou écrits.

• Le respect des exigences convenues avec le client, telles que les accords sur la qualité, les accords de contrôle, les spécifications, les dessins, etc. est évident.



Nous construisons activement notre avenir avec créativité et innovation.

Nous connaissons les tendances et les thèmes d'avenir qui nous intéressent et nous nous y adaptons activement.

• Internationalisation

• Économie circulaire des produits plastiques

• E-mobilité ; Adhésion aux organismes et associations professionnelles

• Circular Plastics Alliance

• Notre système de gestion s'adapte pro-activement aux exigences des standards et des clients.

• Utilisation de nouveaux outils de gestion de la qualité.

• Application de nouvelles méthodes d'essai.

• Empreinte carbone

• Information proactive sur les développements techniques pertinents en termes de risques.

• Nous informons régulièrement les partenaires intéressés, le voisinage et le grand public de nos activités en matière de protection de l'environnement - déclaration environnementale sur le site Internet et PPinside

• Grâce à nos actions pour la sécurité de l'information, nous évitons de nuire à la réputation et à l'image de l'entreprise.

Nous faisons face aux changements et tenons compte des risques et des opportunités.

• Examen des risques et des opportunités pertinents pour toute l'entreprise.

• Les nouveaux marchés, clients, produits et méthodes de fabrication sont évalués en fonction des changements nécessaires dans le système de gestion.

• Les modifications pertinentes sont traitées et documentées via un système de gestion des modifications.

• Les changements entraînent de nouvelles évaluations dans les analyses des risques. Les mesures qui en découlent sont mises en œuvre rapidement.

• Nous faisons face à l'augmentation des coûts de l'énergie en prenant des mesures d'économie d'énergie et en recherchant des alternatives, par exemple en passant à la technologie LED.

• Des mesures sont définies pour améliorer en permanence la

sécurité de l'information grâce à une analyse des risques liés à l'informatique dans tous les domaines.

Nous encourageons la créativité, les propositions et les idées.

- Le lancement de la Team Morgen a permis de créer les conditions nécessaires au traitement systématique de thèmes d'avenir pertinents. D'autres activités sont prévues :
- Tables rondes
- Projets phares
- Boîte à idées
- Demandes de brevets
- Q.wiki est une plateforme interactive de gestion de la qualité collaborative
- Système de notification des propositions, des mesures et des objectifs d'amélioration de la gestion de l'environnement, de l'énergie et du climat dans le PPinside

Nous faisons résolument avancer la numérisation et la neutralité climatique.

- Initiative PP-digital
- Hydra
- MyWorkplace
- Classement électronique des documents (Doxis)
- Boutique en ligne PP
- Systèmes de gestion interactifs Q.Wiki et CAQ.Net
- Traitement continu des données de mesure

Nous voulons protéger l'environnement, éviter les effets néfastes sur l'environnement, ainsi nous développons constamment notre stratégie de protection du climat. Nous avons défini nos objectifs en matière d'économie circulaire et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Nous obtenons durablement d'exceptionnels résultats.

Nous améliorons en permanence notre système de gestion et nos processus et mettons à disposition les ressources nécessaires à cet effet.

- Nos actions d'amélioration sont soutenues par notre TEAM Morgen.
- Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement notre système de gestion de la qualité. La performance du système de gestion de la qualité est régulièrement contrôlée lors d'audits internes, d'audits clients, d'audits de certification et de la revue de direction. Le potentiel d'optimisation identifié est utilisé dans le sens d'une amélioration continue (KVP) afin d'améliorer les process et donc les résultats.
- Les actions d'amélioration sont menées en tenant compte de la gestion des changements.
- Nous avons une culture d'amélioration continue et nous fixons des objectifs dont nous vérifions constamment la réalisation.
- Nous améliorons continuellement le système de gestion et les performances environnementales.
- Des audits internes et externes illustrent nos progrès dans la réalisation des objectifs.

Nous minimisons notre impact sur le climat, préservons les ressources et mettons en place les mesures pour ne pas polluer l'environnement.

- Avec notre stratégie Pöppelmann Blue, nous contribuons activement à la préservation des ressources et à la réduction de l'impact sur l'environnement grâce au développement de produits pour l'économie circulaire et à de nouveaux concepts d'approvisionnement en énergie.

• Une bonne assurance qualité et des process sûrs permettent d'éviter les réclamations, de réduire les rebuts et de préserver les ressources.

• Nous nous engageons à protéger l'environnement et à éviter les effets néfastes sur l'environnement.

• Grâce à notre programme énergétique et environnemental, nous créons les conditions nécessaires à une utilisation efficace de l'énergie et à une utilisation économique des ressources.

Nous réussissons sur le plan économique, ce qui nous permet d'être indépendants et de faire face à l'avenir.

• Grâce à une croissance continue et à une large gamme de produits, nous assurons notre pérennité.

• Nous restons une entreprise familiale indépendante.

• Nous veillons à utiliser des méthodes de contrôle efficaces.

• La minimisation des erreurs potentielles permet de réduire les coûts.

• Les activités et les mesures définies sont examinées à la lumière des exigences du système de gestion afin de déterminer le bon rapport entre les dépenses et les avantages.

• Réduction continue de la consommation d'énergie, par exemple en remplaçant les ampoules par la technologie LED.

• En ajoutant des installations solaires, nous augmentons notre indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'énergie.

Nous mesurons nos actions à grâce aux résultats et les gérons à l'aide d'indicateurs clairs.

• Dans notre système de gestion PPX, nous proposons un cadre permettant de définir des objectifs, de les rendre mesurables et de les contrôler afin de soutenir l'orientation stratégique de l'organisation. Par exemple, par le biais d'un système d'indicateurs, de la fixation d'objectifs stratégiques annuels et du suivi des résultats clés.

• Les évaluations des fournisseurs (par ex. qualité, respect des délais de livraison) par nos clients sont analysées et des mesures sont prises si nécessaire.

• Nous suivons activement nos performances de livraison (qualité, respect des quantités et des délais).

• Notre politique d'entreprise constitue le cadre de la fixation d'objectifs en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail.

• Nous avons développé des indicateurs qui permettent d'évaluer et d'améliorer les performances.

• Les indicateurs clés de performance mesurent nos progrès sur la sécurité de l'information.



Norbert Nobbe



Matthias Lesch



Henk Gövert

Règles générales

Champ d'application

Le présent code de conduite rassemble en un seul document les règles et principes fondamentaux qui sont importants pour nous. Il s'applique à toutes les filiales de notre groupe international, à la fois à la direction, aux cadres et à chaque collaborateur.

Respect de la loi et de la déontologie

Nous respectons les lois et réglementations en vigueur dans les pays où nous opérons. La sécurité et la légalité de nos actions, de nos produits et de nos process sont toujours implicites et non négociables.

Dans nos activités quotidiennes, nous nous inspirons des valeurs et des principes éthiques universels, notamment l'intégrité, la droiture et la dignité humaine.

Secrets commerciaux et informations confidentielles

Nous traitons les secrets commerciaux de manière confidentielle et prenons les mesures nécessaires pour protéger de manière appropriée les informations confidentielles de nos partenaires commerciaux contre leur accès et consultation par des collègues non impliqués et d'autres tiers.

Divulgation de la politique d'information

Nous respectons les principes d'honnêteté élevés. Il est essentiel que les rapports et documents internes et externes que nous préparons, publions ou mettons à la disposition des autorités soient complets, appropriés, exacts, opportuns et compréhensibles. En outre, des registres et des rapports précis sur les informations financières sont nécessaires pour prendre des décisions commerciales responsables. Tous les livres, registres et



comptes financiers doivent refléter avec précision les transactions et les événements et être conformes à nos principes comptables généralement reconnus et à notre système de contrôle interne. Une partie de notre engagement d'honnêteté consiste à assurer que toutes nos transactions financières soient légales et effectuées dans le but déclaré, comme nous l'avons autorisé.

Protection des données et sécurité informatique

La protection des données personnelles, en particulier celles des collaborateurs, des clients et des fournisseurs, est d'une grande importance pour nous. Aucune donnée personnelle ne peut être collectée ou traitée sans autorisation légale ou consentement de la personne concernée. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur ainsi que les modifications actuelles des normes légales et la directive sur la procédure à suivre en cas de violation des données sont toujours appliqués à cet égard. Elles s'appliquent à tous les employés et à tous les secteurs d'activité. La sécurité de l'information est obligatoire pour tous les collaborateurs et fait l'objet d'un développement continu.

Responsabilité financière et intégrité

Pöppelmann s'engage à fournir des informations exactes à ses employés, clients, partenaires commerciaux, au public et aux autorités de régulation. Les transactions commerciales et les documents de notre entreprise doivent être corrects, réguliers et complets. Toutes les transactions commerciales, les actifs et les passifs sont enregistrés et documentés conformément à la législation en vigueur et aux principes comptables généralement reconnus. Dans toutes les transactions commerciales, la documentation et la conservation des documents doivent être d'une précision, d'une exhaustivité et d'une responsabilité maximales. Les collaborateurs qui, dans le cadre de leur travail, saisissent ou transmettent des données comptables ou financières, calculent et transmettent des indicateurs ou gèrent et diffusent d'autres types d'informations, doivent veiller à ce que ces données, indicateurs et informations soient exacts, fiables et honnêtes.



Protection des biens de l'entreprise et de la propriété intellectuelle

Nous utilisons la propriété intellectuelle et les ressources de l'entreprise de manière appropriée et à bon escient. La propriété intellectuelle constitue un avantage concurrentiel et donc un bien digne de protection que nous protégeons contre tout accès non autorisé par des tiers (perte, vol ou abus). Les biens matériels et immatériels de l'entreprise ne sont utilisés qu'à des fins professionnelles et non à des fins personnelles, sauf autorisation expresse. La valeur de la propriété intellectuelle, comme les brevets, les dessins, les images, les marques, les secrets commerciaux et les droits d'auteur, doit être reconnue et respectée. Le transfert de technologie et de savoir-faire doit être effectué dans le respect de la protection des droits de propriété intellectuelle.

Politiques globales

Notre groupe se base sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ainsi que sur les droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Les principes suivants s'appliquent donc en particulier :

Règles de base

Tous les membres de l'entreprise et tous les partenaires commerciaux doivent être traités à tout moment avec dignité et respect. Notre action quotidienne en tant qu'entreprise économique agissant à l'échelle mondiale s'effectue toujours en accord avec les standards nationaux et internationaux en vigueur et dans le respect des droits de l'Homme.

Rémunération appropriée

Tous les travailleurs doivent recevoir un salaire équitable pour un emploi à temps plein, suffisant au moins pour couvrir les besoins de base. La rémunération doit être versée de manière pratique (en espèces, par chèque, par virement) et une fiche de paie doit être mise à disposition dans une mesure raisonnable.



Liberté d'organisation syndicale et convention collective

Tous les travailleurs ont le droit de se réunir, de créer ou de s'affilier à des syndicats et à des associations d'employés, conformément à la législation en vigueur. Ils ont également le droit de mener des négociations collectives pour résoudre les questions liées à l'emploi et aux salaires. Nous assurons que les employés qui s'engagent de cette manière ne doivent pas s'attendre à des conséquences négatives.

Travail des enfants

Nous refusons le travail des enfants et toute forme d'exploitation des enfants et des jeunes et respectons strictement la législation en la matière.

Horaires de travail

Les horaires de travail sont conformes à la législation nationale applicable, aux normes du secteur ou aux conventions de l'OIT.

Travail forcé

Nous rejetons toute forme de travail forcé et de conditions similaires. Les employés de l'entreprise ne doivent pas être forcés à travailler, directement ou indirectement, par la violence ou l'intimidation.

Santé et sécurité au travail

Les réglementations nationales et internationales visant à garantir la santé et la sécurité au travail sont respectées. Des systèmes appropriés sont mis en place pour éviter les risques pour la santé et la sécurité.

Si des émissions significatives de bruits et d'odeurs sont constatées, des programmes et des mesures de réduction des émissions sont mis en place.

1 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - UN-Doc. 217, dite Charte des droits de l'homme de l'ONU 2 Cf. Conventions de l'OIT 29 et 105 3 Cf. Conventions de l'OIT 26 et 131 4 Cf. Conventions de l'OIT 1 et 14 5 Cf. Convention de l'OIT 155

Principes éthiques et sociaux

Nous accordons une grande importance à une culture de l'égalité des chances, de la confiance et du respect mutuels. C'est pourquoi nous veillons tout particulièrement au respect des principes suivants :

Non-discrimination

Nous traitons tous nos collaborateurs de la même manière, indépendamment de leur sexe, de leur âge, de leur couleur de peau, de leur culture, de leur origine ethnique, de leur identité sexuelle, de leur handicap, de leur appartenance religieuse ou de leurs convictions. Nous encourageons l'égalité des chances et empêchons toute discrimination lors du recrutement, de la promotion ou de l'octroi de formations.

Droits de l'Homme, lutte contre la discrimination et renforcement des droits des femmes

Nous respectons les Droits de l'Homme et encourageons activement leur respect. Nous suivons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, qui invite chaque personne, chaque membre de la société et, plus largement, les acteurs économiques et les entreprises à contribuer au respect de ces droits.

Nous traitons toutes les personnes avec respect et équité et respectons les droits humains fondamentaux tels que décrits, par exemple, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies, notamment l'interdiction du travail forcé ou du travail des enfants et la fourniture de salaires, d'avantages sociaux, d'horaires de travail, de liberté d'association et d'autres conditions de travail équitables, dans le respect des lois applicables.

Nous maintenons un environnement de travail exempt de représailles, de discrimination, de harcèlement et d'autres comportements malhonnêtes fondés sur le sexe, l'âge, la race, la couleur de peau, l'origine ethnique ou nationale, la nationalité, la religion, les croyances religieuses, le handicap physique ou mental, le statut de vétéran, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

Nous soutenons les Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies et sommes convaincus que l'autonomisation des femmes, pour qu'elles participent pleinement à la vie économique dans tous les secteurs, est essentielle pour construire des économies plus fortes, atteindre les objectifs de développement et de durabilité convenus au niveau international et améliorer la qualité de vie des femmes, des hommes, des familles et des communautés.

Politique de diversité, d'équité et d'inclusion

Nous encourageons la diversité et l'inclusion dans le cadre d'un progrès social global et équitable. Nous voulons vivre dans une société où la diversité est vécue et expérimentée positivement par tous et où tous les individus sont représentés de manière égale. Ainsi, nous attachons de l'importance à une équipe qui réunit une multitude d'identités, d'expériences et de perspectives.

Droits des minorités et des peuples indigènes

Nous respectons les droits de toutes les personnes employées, des travailleurs migrants, des minorités et d'autres groupes vulnérables, comme les peuples indigènes.

Harcèlement

Dans les entités du groupe, aucun employé n'est soumis à des châtiments corporels ou à d'autres formes de harcèlement ou d'abus physiques, sexuels, psychologiques ou verbaux.

Liberté d'expression

La base de la confiance mutuelle et de la coopération est un dialogue ouvert et constructif marqué par le respect mutuel. Le droit à la liberté d'opinion et d'expression est donc garanti.

Vie privée

La vie privée est respectée.



Protection durable de l'environnement et du climat

La protection durable de l'environnement et du climat ainsi que l'efficacité des ressources sont des objectifs importants pour notre entreprise. Que ce soit lors du développement de nouveaux produits ou lors de l'exploitation d'installations de production, nous veillons à ce que tous les effets sur l'environnement et le climat qui en découlent soient réduits au minimum et que nos produits contribuent positivement à la protection de l'environnement et du climat. Chaque collaborateur a la responsabilité de préserver les ressources naturelles et de contribuer par son propre comportement à la protection de l'environnement et du climat.

Biodiversité, utilisation des sols, émissions sonores

Nous assumons notre responsabilité en matière de ressources dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Nous soutenons également les principes d'un partage juste et équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources génétiques, tels qu'ils sont décrits dans la CDB et le Protocole de Nagoya.

Nous nous engageons activement à protéger l'air, le sol et l'eau. Nous identifions et évaluons les principaux aspects environnementaux de l'organisation. Si des émissions importantes concernant le bruit et les odeurs sont constatées, des programmes et des mesures de réduction des émissions sont mis en place dans le cadre de la gestion environnementale.

Protection des animaux et refus de l'expérimentation animale

Aucun animal ne doit être élevé et tué dans le seul but de fabriquer des produits. Nous ne réalisons pas nous-mêmes, ni par l'intermédiaire de tiers, directement ou indirectement, d'expériences sur les animaux à des fins de recherche ou de développement de nos produits. Les fournisseurs ne nous livrent pas de matières premières, de composants, de pièces ou de sous-ensembles pour lesquels des expériences sur animaux ont été réalisées dans le cadre de la recherche ou du développement.



Les lois antitrusts et sur la concurrence

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale. Nous respectons les lois antitrusts et les règles de concurrence en vigueur.

Les accords illicites sur les prix ou autres conditions, les territoires de vente ou les clients, ainsi que les abus de pouvoir sur le marché sont contraires à nos principes.

Chaque collaborateur est invité à participer activement, dans les limites de ses responsabilités, au respect et à la mise en œuvre d'une concurrence loyale et légale.

Prévention des pots-de-vin, de l'extorsion et de la corruption

Les cas de pots-de-vin, d'extorsion et de corruption ne sont pas tolérés. Les directeurs, les cadres et tous les collaborateurs doivent veiller à ne pas créer de dépendance ou d'obligations personnelles envers les clients ou les fournisseurs. Ainsi, les membres de l'entreprise ne doivent pas accepter ou faire de cadeaux dont on peut raisonnablement penser qu'ils peuvent influencer des décisions commerciales. Dans la mesure où, dans un pays, les cadeaux relèvent de la coutume et de la politesse, il convient de veiller à ce qu'ils ne créent pas de liens de dépendance contraignants et à ce que les dispositions légales du pays soient respectées.

Les infractions à ces règles ne seront pas tolérées et, si nécessaire, feront l'objet de mesures relevant du droit du travail.

Lutte contre les conflits d'intérêt

Les décisions commerciales sont prises dans le meilleur intérêt de l'entreprise, elles sont fondées sur des critères objectifs et ne sont pas influencées par des intérêts et des relations personnels. Les conflits d'intérêts avec des intérêts privés ou d'autres activités économiques ou autres, y compris ceux de membres de la famille ou d'autres personnes ou organisations proches, doivent être évités dès le début. S'ils surviennent malgré tout, ils doivent être résolus dans le respect du droit et des directives en vigueur. La divulgation transparente du conflit est une condition préalable.

Contrôles des exportations et sanctions économiques

Les gouvernements et les organismes internationaux peuvent imposer des restrictions commerciales temporaires et des embargos qui affectent certains produits et s'appliquent à des pays ou à des individus. Nous respectons les règles et réglementations du commerce extérieur en matière de contrôle des importations et des exportations et nous nous conformons strictement aux



restrictions commerciales et aux listes de sanctions. Un autre volet du contrôle des exportations est la vérification du statut de biens à double usage de nos marchandises. Le terme "double usage" désigne la possibilité d'utiliser des technologies ou des biens à des fins tant civiles que militaires. Le contrôle des exportations et des importations est en outre un aspect important de la sécurisation des chaînes d'approvisionnement internationales.

Plagiats

Il est garanti que le plagiat est interdit.

Respect des normes par nos fournisseurs et fournisseurs de rang 1

Nos fournisseurs se procurent des biens et des services de manière responsable. Nos fournisseurs et fournisseurs de rang 1 qui fournissent des biens ou des services directement ou indirectement à Pöppelmann s'engagent à respecter des standards comparables à

ceux définis dans ce code de conduite des fournisseurs Pöppelmann. De plus, nos fournisseurs et fournisseurs de rang 1 s'engagent à ce que les matériaux fournis à Pöppelmann proviennent de sources socialement responsables et durables et que nous ne participons pas à des activités commerciales qui provoquent des conflits ou qui violent les droits de l'Homme.



Alerte professionnelle et protection contre les représailles

En cas de doute sur le respect des obligations susmentionnées et afin d'éviter toute activité non autorisée, les collaborateurs peuvent s'adresser à leur supérieur hiérarchique direct ou au responsable de la conformité, ainsi qu'à un service de signalement externe. Les communications concernant les violations et les comportements répréhensibles sont strictement confidentielles. Toutes les personnes peuvent s'exprimer librement et sans crainte de représailles.

Respect du code de conduite

La Direction et les cadres ont une fonction exemplaire qui se mesure par leurs actions dans le cadre du code de conduite. Ils sont les premiers interlocuteurs en cas de questions sur la compréhension des règles et veillent à ce que tous les collaborateurs connaissent et comprennent le code de conduite. Dans le cadre de leur fonction d'encadrement, ils préviennent les comportements inacceptables ou prennent les mesures appropriées pour empêcher les violations des règles dans leur domaine de responsabilité.

Les infractions seront sanctionnées de manière uniforme et conséquente. Chaque collaborateur travaillant au sein du groupe Pöppelmann ainsi que chaque client, fournisseur, prestataire de service ou partie prenante externe a le droit d'attirer l'attention sur d'éventuelles violations de ce code de conduite.

L'actualité du présent code de conduite est vérifiée en permanence et, si nécessaire, mis à jour en conséquence.

Signaler des infractions et / ou actes :

a. Par email: compliance@poeppelmann.com

b. Par courrier (même anonyme) (Bakumer Str. 73, 49393 Lohne) ou au service interne de conformité du groupe Pöppelmann, à Nadja Kampf ou Jürgen Nordlohne (Responsable de la conformité).

c. Par téléphone +49 4442 982-1735 (Responsable de la conformité Jürgen Nordlohne) ou +49 4442 982-1739 (Nadja Kampf)

d. service externe via ombudsstelle-poeppelmann@first-privacy.com. Vous pouvez envoyer un e-mail en cliquant sur le lien suivant ou en le copiant dans votre navigateur. L'appel du lien ouvre un e-mail pré-rempli qui sera envoyé à notre service de médiation externe, FIRST PRIVACY GmbH.

e.Par le système d'alerte de Pöppelmann. De plus amples informations sont disponibles en cliquant sur le lien suivant sur notre page d'accueil Compliance / CSR (poeppelmann.com)

f. Protection des données : coordinatrice interne de la protection des données Nadja Kampf +49 4442 982-1739 NadjaKampf@poeppelmann.com ; responsable externe de la protection des données Peter Suhren (FIRST PRIVACY GmbH) +49 421 696632-80 office@first-privacy.com

g. Signalement ou indication de violations des Droits de l'Homme : Compliance / CSR (poeppelmann.com); ombudsstelle-poeppelmann@first-privacy.com; compliance@poeppelmann.com

Pour toute question supplémentaire concernant le Code de conduite, tous les collaborateurs ainsi que les tiers peuvent écrire à compliance@poeppelmann.com